

C.C.A.S. d'ESBLY
DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE



CANTON DE CRECY
Arrondissement de Torcy

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU C.C.A.S.
N° 2024/11/16**

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à 18h00, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Esbly, régulièrement convoqués le 19 novembre 2024, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Ghislain DELVAUX, Président

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 13

NOMBRE DE PRESENTS : 08

NOMBRE DE VOTANTS : 12

PRESENTS : M. Ghislain DELVAUX, Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Corinne CESARIN, M. Jean-Luc GARNIER, Mme Tulla HEDRICOURT, Mme Patricia LHUILLIER, M. Francesco PITARI, Mme Thérèse ROCHE

POUVOIRS : Mme Samia BRESCHIGLIARO à Mme Valérie LEPOIVRE, Mme Elisabeth CHENNEBAULT à Mme Patricia LHUILLIER, Mme Caroline EPINAT à Mme Thérèse ROCHE, Mme Eléonore JOCK à Mme Tulla HEDRICOURT

ABSENT : M. Julien GENTY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Patricia LHUILLIER

OBJET : Convention ciné-séniors

Installé place d'Ariane à Chessy, le cinéma Studio 31 propose au C.C.A.S. de continuer le partenariat du « ciné séniors » instauré depuis 2018.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

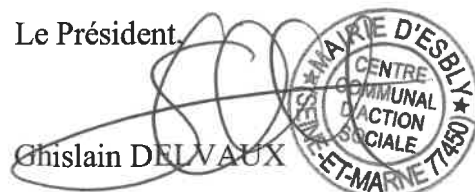
AUTORISE le Président ou la Vice-Présidente à signer la convention partenariale 2025 avec le cinéma Studio 31, ainsi que toutes les pièces afférentes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à Esbly, le 28 novembre 2024

Le Président,

Ghislain DELVAUX



Convention de partenariat « ciné-sénior 2025 » au cinéma Studio 31 du 1.01.2025 jusqu'au 31-12-2025

PREAMBULE :

Le principe de fonctionnement du « ciné-sénior » est très simple : le prix des places est de **6 euros**, pris en charge à hauteur de **2.50 euros** par la commune partenaire, soit **3.50 euros** pour le client.

ENTRE :

La commune ou le CCAS de ESBLY, représentée par son Maire ou son directeur en exercice Monsieur Ghislain DELVAUX
Président

ET

David Pajczer, Directeur-exploitant du cinéma Studio 31 sis 31 place d'Ariane à Chessy,

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT

ARTICLE 1 :

La ville et le cinéma s'engagent dans un partenariat destiné à faciliter l'accès au cinéma des plus de 60 ans lors de séances mensuelles « ciné-sénior » (les films présentés sont sélectionnés en amont par le cinéma parmi les sorties récentes)

ARTICLE 2 :

Dans ce cadre, la ville ou le CCAS de ESBLY, versera au cinéma Studio 31 un montant de **2.50 euros** par place vendue lors de ces séances mensuelles sur la base d'une facturation semestrielle.

ARTICLE 3 :

Pour bénéficier de cet avantage tarifaire, les seniors devront justifier de leur âge et de leur appartenance à la commune de ESBLY, au moyen d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

ARTICLE 4 :

En contrepartie de ce partenariat, la ville assurera la communication auprès des seniors habitants de la commune de ESBLY.

Option : Semaine bleue Octobre 2025, la ville versera un montant de **6€** au Studio 31

Oui :

Non :

Article 5 :

En express reconduction concernant le renouvellement annuel.

Oui :

Non :

Fait à ESBLY, le 10/12/2024

Le Directeur du Cinéma Studio 31 David Pajczer



Le Président du C.C.A.S.
Ghislain DELVAUX
Maire de